



Prise en charge des situations d'intimidation et de brimade au collège

publié le 14/11/2022

Prévention du harcèlement à l'école (pHARe)

Descriptif :

Protocole de prise en charge des situations d'intimidation et de brimade au collège. Équipe ressource.

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-feglantine-la-rochelle/spip.php?rubrique85>

Aux élèves,
aux parents d'élèves,

Le collège participe au dispositif pHARe (prévention du harcèlement à l'école) et s'inscrit activement dans l'ambition de lutter au quotidien contre l'intimidation, les brimades et le harcèlement scolaire entre élèves.

Dans ce cadre précis, une équipe ressource, appelée l'**équipe Bien-Vivre**, a été créée au collège. Cette équipe est constituée de plusieurs personnels :

- Mmes LAUGA, CARBONNE, LARRICQ et M. GUIHEUX, professeurs,
- ▶ Mme ROCHAIS, infirmière scolaire,
- ▶ Mme AZZOUC, assistante prévention sécurité,
- ▶ Mme LIZOT, CPE

Cette équipe a vocation à recevoir tout élève souhaitant évoquer une situation d'intimidation, de brimade voire de harcèlement qui le concerne ou qui concerne un de ses camarades, situation pour laquelle il a besoin du soutien des adultes.

Au travers de différents entretiens avec les différents protagonistes de la situation, l'équipe souhaite apaiser les tensions, porter une oreille attentive et empathique à la victime, la soutenir et interpellier l'auteur sur ses agissements. Quand la situation le nécessite, celle-ci pourra être présentée à l'équipe de direction du collège qui prendra les mesures nécessaires.

L'équipe Bien-Vivre s'associe dans cette tâche à des élèves ambassadeurs, récemment formés, qui porteront un œil bienveillant et empathique sur leurs camarades.

Un protocole de prise en charge a été créé et est à découvrir en pièce jointe et dans le hall du collège. Les bureaux et salles de cours des personnels de l'équipe Bien-Vivre sont identifiés par un logo "Adulte de l'équipe Bien-Vivre". La liste des élèves ambassadeurs est affichée en vie scolaire et à l'infirmerie.

Nous incitons tout élève étant victime ou témoin d'une situation d'intimidation, de brimade ou de harcèlement à se rapprocher d'un adulte de l'équipe Bien-Vivre ou d'un élève ambassadeur. L'anonymat est assuré et les entretiens sont confidentiels.

Vous pouvez consulter un padlet rassemblant les documents relatifs à ce dispositif en cliquant sur l'espace parents ou élèves puis en cliquant sur le logo Bien-Vivre : (<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-fe...>).

